



## Comptes provisoires 2018 de l'agriculture en Bretagne

# Une dégradation de la valeur de la production combinée à une hausse des charges

**En 2018, la valeur de la production de la branche agricole se réduit en Bretagne, en raison principalement de la baisse des prix des produits animaux. Celui du porc chute, en effet, et la valeur produite en œufs de consommation se réduit après une année 2017 favorable. L'année est correcte, toutefois, pour la production de lait. La progression des prix des produits végétaux atténue la baisse de la valeur de la production globale. Dans le même temps, les charges des exploitations agricoles augmentent à nouveau, suite à la hausse des prix des aliments achetés pour animaux, après quatre années de repli, et à la remontée des prix de l'énergie. La valeur ajoutée de la branche agricole bretonne fléchit.**

**E**n France, selon les résultats provisoires des comptes 2018, la valeur de la production de la branche agricole, hors subventions, augmente pour la deuxième année de suite (+ 6 %). La production végétale tire la croissance, grâce à une hausse conjuguée des volumes (uniquement portée par le vin) et des prix, tandis que la valeur de la production animale diminue légèrement sous l'effet

prix. La croissance globale est la résultante d'une bonne année viticole, après une année 2017 difficile, et d'une hausse des prix des fruits et légumes, des pommes de terre et des céréales, alors que les conditions météorologiques défavorisent les rendements des grandes cultures. L'amélioration concerne l'ensemble des régions, excepté l'Île-de-France (chute de la production de betteraves), la Bretagne et les Pays de la Loire (repli des productions animales).

Parallèlement, après quatre années consécutives de baisse, les consommations intermédiaires progressent en valeur dans la totalité des régions françaises. En dépit de cette évolution, la valeur ajoutée s'améliore au niveau national, grâce à une hausse de la production au prix de base plus forte que celle des intrants. La valeur ajoutée s'accroît dans toutes les régions, sauf l'Île-de-France, la Bretagne et les Pays de la Loire. Par ailleurs, le montant des subventions d'exploitations faiblit partout, avec une baisse plus marquée dans les régions du nord. Compte tenu des évolutions des différents postes (production, consommations intermédiaires,

subventions, impôts), la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF)**<sup>1</sup>, rapportée au nombre d'actifs, augmente dans la majorité des régions ; cependant, la VABCF en Île-de-France, en Bretagne et dans les Pays de la Loire recule, tout comme la valeur de leurs productions.

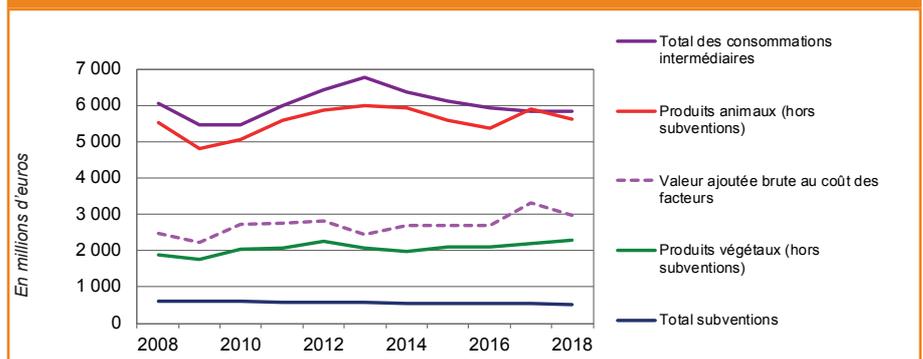
**En Bretagne**, la valeur de la **production de la branche agricole** diminue, contrairement à l'échelon national. Hors subventions, l'évolution régionale est de - 1,9 %, pour atteindre 8,62 milliards d'euros. Le recul breton s'explique par la baisse de la valeur des produits animaux (- 4,6 %), tandis que celle des produits végétaux augmente (+ 4,6 %). L'évolution des productions animales l'emporte, leur part représentant les deux tiers de la valeur de la production agricole en 2017 en Bretagne, contre un tiers pour les productions végétales.

## Augmentation des prix des produits végétaux

La valeur des produits végétaux de

1 - VABCF = valeur ajoutée brute (production y compris subventions sur les produits - consommations intermédiaires) + subventions d'exploitation - impôts sur la production.

## Évolution des principaux agrégats des comptes en Bretagne



Source : Agreste, Draaf Bretagne, comptes régionaux de l'agriculture 2008-2016 définitifs, 2017 semi-définitif, 2018 provisoire

## Principaux éléments participant à la variation de la Valeur Ajoutée Brute au Coût des Facteurs (VABCF) en 2018 en Bretagne

En millions d'euros		
<b>Variation de la VABCF entre 2017 et 2018 en Bretagne</b>	<b>- 357</b>	
<b>Facteurs de dégradation</b>	<b>- 500</b>	<b>Part (%)</b>
dont : production de porcs	- 201	40,3
aliments composés achetés	- 50	9,9
production d'œufs	- 49	9,8
consommation de produits pétroliers	- 42	8,3
subventions d'exploitation	- 31	6,2
<b>Facteurs d'amélioration</b>	<b>+ 143</b>	<b>Part (%)</b>
dont : production de céréales	+ 71	50,0
production de pommes de terre	+ 47	33,1
production de volailles	+ 9	6,5

Source : Agreste, Draaf Bretagne, comptes régionaux de l'agriculture, 2017 semi-définitif, 2018 provisoire

la région s'accroît en 2018, mais moins fortement qu'au niveau national (+ 4,6 %, contre + 11 %). L'amélioration du poste vins en France représente, en effet, les trois quarts de l'écart entre 2017 et 2018. Comparée à la moyenne quinquennale, la valeur bretonne des produits végétaux progresse cependant de 10 %, comme pour l'Hexagone. Globalement, les prix excèdent de 18 % ceux de 2017, alors que les volumes fléchissent de 11 %. La valeur des **céréales** gagne 12 % en un an, sous l'effet prix, dans un contexte de faibles rendements liés aux conditions météorologiques défavorables (excès d'eau survenu en hiver et en fin de printemps, sécheresse estivale). Parmi les postes ayant un effet positif sur la VABCF bretonne, celui des céréales explique la moitié de l'amélioration de cet indicateur (cf. tableau ci-dessus). Comme pour les céréales, la valeur des **pommes de terre** s'accroît (+ 26 %), la hausse des prix étant plus importante que la baisse des volumes. L'impact de ce poste sur l'amélioration de la VABCF est d'un tiers. La valeur des **légumes** diminue en revanche (- 4,5 %), l'augmentation globale des prix étant moins forte que le recul des volumes. L'impact de la chute de la production de tomates, en prix comme en volumes, est très important. L'année est exceptionnellement difficile pour ce légume, qui subit plusieurs périodes de crise conjoncturelle liées à un manque de consommation au printemps, dû à la météo, à une offre importante en été et à une forte concurrence internationale à l'automne. Pour la majorité des autres légumes, les prix s'accroissent au cours de la campagne, tandis que les volumes se réduisent ou se stabilisent (choux-fleurs, artichauts, échalotes, endives, brocolis, carottes, poireaux, haricots verts, haricots à écosser, petits pois...)

### Recul des prix des produits animaux

En 2018, la valeur de la **production animale** bretonne régresse plus qu'au niveau national (- 4,6 % contre - 0,9 %), en raison de l'importance relative des postes porcs et œufs en Bretagne, en difficulté cette année. Comparée à la moyenne quinquennale, elle faiblit de 2 % (- 0,7 % en France). Globalement, les prix et les volumes sont respectivement inférieurs de 4 % et de 0,6 % à ceux de 2017. Le recul annuel concerne en premier lieu la **production porcine**. Après deux années de hausse, sa valeur se replie de 12 %, suite à une chute des prix, liée à une offre mondiale importante et à une baisse de la demande chinoise amorcée dès 2017. Le volume progresse légèrement. Ce poste participe à hauteur de 40 % à la dégradation de la VABCF bretonne. En aviculture, la production d'**œufs de consommation** est le deuxième facteur expliquant la diminution de la valeur de la production animale. Après une année 2017 favorisée par la crise du fipronil qui avait affecté certains pays européens, la valeur des œufs régresse de 6,2 % en 2018, à la fois sous l'effet prix et sous l'effet volumes. La valeur du poste **volailles** s'améliore légèrement, en revanche, grâce à des volumes favorables, après une année 2017 marquée par la grippe aviaire. Le volume de poulets abattus en Bretagne s'accroît de 3,2 % par rapport à 2017, mais celui en dindes se réduit de 1,9 %. La conjoncture **laitière** est correcte en 2018. La valeur de la production laitière varie peu, - 0,2 %, suite à une légère baisse des volumes et à une légère hausse des prix. En 2018, la sécheresse estivale fait diminuer les productions fourragères, ce qui impacte la production des vaches laitières. Par ailleurs, dans un contexte de repli de la collecte de lait, en France comme en

Europe, le prix du lait progresse. La valeur produite en **gros bovins** recule de 3,7 %, pour la région. Le prix annuel des vaches de réforme est stable et ceux des autres gros bovins faiblissent légèrement. La valeur de la production de **veaux** se replie de 4,8 %, suite au recul des volumes, pour la troisième année consécutive, avec des prix un peu inférieurs à ceux de 2017.

### La valeur des intrants repart à la hausse

Comme au niveau national, la **facture relative aux consommations intermédiaires** augmente en Bretagne. Après trois années de baisse, suivies d'une très légère hausse en 2017, la facture régionale s'accroît de 2,6 % en un an, pour atteindre 6,1 milliards d'euros. Elle reste toutefois inférieure à la moyenne quinquennale (- 2,3 %). L'accroissement global annuel s'explique par la hausse des prix des différents postes, malgré la diminution des volumes, excepté en engrais et amendements.

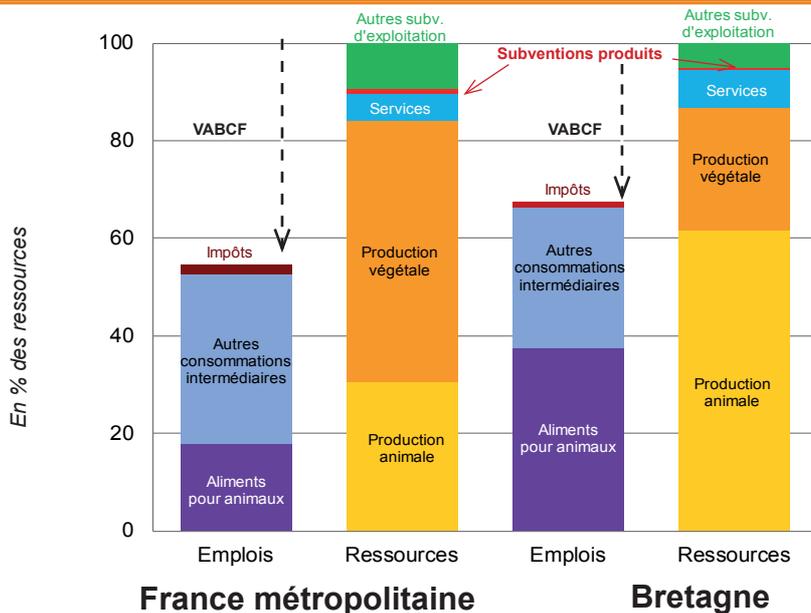
Avec une augmentation des prix des produits pétroliers de 18 % en 2018, la facture énergétique progresse plus fortement qu'en 2017. Son impact négatif sur la VABCF est toutefois moins important que celui des charges en aliments achetés. La hausse de ce dernier poste est moins forte, + 2 %, mais avec une part de 42 % dans la valeur des consommations intermédiaires (18 % au niveau national), contre seulement 5 % pour les produits pétroliers, l'effet sur la VABCF dépasse celui de l'énergie. L'achat d'aliments est ainsi le deuxième poste expliquant, à hauteur de 10 %, la dégradation de la VABCF. L'augmentation des prix des

### Part des différents postes dans la valeur de la production en 2018

En % Ordre décroissant des postes en Bretagne	Bretagne	France métr.
Lait de vache	21,1	11,7
Porcins	17,0	3,4
Volailles	10,0	4,2
Fourrages, fleurs et plantes	9,1	8,1
Œufs	8,6	2,0
Services	8,2	6,1
Légumes et pommes de terre	8,2	7,8
Céréales	7,8	13,4
Bovins	7,6	9,7
Autres prod. végétaux (hors vin)	1,5	11,3
Autres produits animaux	1,0	3,1
Vin	0,0	19,0
<b>Total produits</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>En millions d'euros</b>	<b>8 624</b>	<b>75 741</b>

Source : Agreste, Draaf Bretagne, les comptes régionaux de l'agriculture

## Part des agrégats servant au calcul de la VABCF en 2018



Source : Agreste, Draaf Bretagne, les comptes régionaux de l'agriculture 2018 (provisoires)

aliments achetés succède à quatre années de baisse. La valeur de l'alimentation animale intraconsommée s'accroît également en 2018, sous l'effet prix, malgré la baisse des volumes. Comme pour la plupart des régions, le recours à des aliments produits au sein de l'exploitation diminue en 2018, suite à la baisse de la production de fourrages (- 14 % en Bretagne), liée à la sécheresse estivale, générant un rebond des prix. La valeur des produits phytosanitaires et celle des dépenses vétérinaires s'accroissent

également, sous l'effet prix, mais faiblement.

### La diminution des aides versées aux agriculteurs se poursuit

En 2018, selon les premières estimations, le **montant total des aides directes versées aux agriculteurs baisserait** de 6 % en Bretagne (507 M€), soit un peu plus qu'au niveau national (- 4,5 %). La réduction variait entre - 0,3 % et - 2,3 % les cinq années précédentes. Comparée à

la moyenne quinquennale, le repli atteindrait - 8 % pour la région, contre - 3 % en France. Le montant des **subventions liées aux produits**, représentant 8 % du total des subventions bretonnes, diminuerait légèrement, tout comme à l'échelon national. Il s'agit principalement d'aides aux bovins laitiers et aux bovins allaitants.

Les **subventions d'exploitation** dues au titre de l'exercice 2018 atteindraient 465 M€, et seraient en recul de 6 % (- 4 % en France). Elles baissent dans toutes les régions, en lien avec le transfert du premier pilier de la Politique Agricole Commune (PAC) pour financer les aides du second pilier (Mesures agro-environnementales et climatiques et Indemnité compensatoire de handicaps naturels) sur l'ensemble de la période de programmation 2014-2020.

Ces subventions d'exploitation sont composées principalement des paiements découplés du premier pilier (395 M€ en Bretagne) : le paiement de base, encore dominant, amené à converger progressivement vers un montant moyen national, le paiement vert, conditionné au respect de pratiques favorables à l'environnement, le paiement redistributif (aide aux 52 premiers ha) et le paiement jeunes agriculteurs. Ces différentes aides se réduisent en 2018 en Bretagne, exceptée le paiement jeunes agriculteurs, qui représente à peine 2 % des aides découplées de la région.

Au niveau national, la part allouée à chacune des aides du premier pilier est stable en 2018. Celle consacrée au paiement

### Méthodologie

Les comptes macro-économiques de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale, menée conjointement par l'Insee au niveau national et par le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective agricole) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, au niveau régional, avec l'aide des Services régionaux de l'information statistique et économique (Srise). Ces comptes suivent des règles définies au niveau international et sont obligatoirement transmis chaque année à Eurostat. Ils portent sur le champ de la branche agricole, qui comprend l'ensemble des exploitations agricoles, ainsi que les entreprises de travaux agricoles, les Coopératives d'Utilisation du Matériel en Commun (CUMA), les coopératives viticoles et les centres d'insémination artificielle. Les comptes régionaux macro-économiques sont établis en trois versions : provisoire, semi-définitive et définitive. La diffusion est faite une fois par an, en juillet, à l'issue de la CCAN (Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation) : comptes provisoires N-1, semi-définitifs N-2 et définitifs N-3.

Parallèlement, aidé par les Srise et les centres comptables départementaux, le SSP réalise annuellement l'enquête du Réseau d'information comptable agricole (Rica), qui collecte, pour chaque région, des données comptables et technico-économiques détaillées auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles. Cette enquête est réalisée dans les Etats membres de l'Union européenne selon des règles et des principes communs. Le champ est moins large que celui des comptes macro-économiques, puisqu'il porte uniquement sur les exploitations moyennes et grandes, c'est-à-dire celles dont la production brute standard dépasse 25 000 €. Les résultats régionaux du Rica sont diffusés plus tard que les comptes macro-économiques : à partir de mars de l'année N pour l'exercice N-2.

L'indicateur de revenu régional privilégié, retenu par le SSP depuis la CCAN de juillet 2016, est le Résultat Courant Avant Impôt (RCAI) par actif non salarié (Utans), issu du Rica, calculé par orientation technico-économique de l'exploitation (Otex) et par région.

## Les comptes de la branche agricole en Bretagne

Évolution des principaux postes entre 2017 et 2018

En millions d'euros pour les valeurs 2017 et 2018

Indices base 100 en 2017	2017	2018	Indice de valeur	Indice de volume	Indice de prix
<b>Production évaluée</b>					
<b>hors subventions sur les produits</b>					
Céréales	600	671	111,9	89,4	125,2
Plantes fourragères	735	747	101,5	85,4	118,9
Légumes frais	496	478	96,5	89,2	108,2
Pommes de terre	179	226	126,3	91,5	138,0
Autres produits végétaux	176	165	93,8	95,1	98,7
<b>Produits végétaux</b>	<b>2 186</b>	<b>2 287</b>	<b>104,6</b>	<b>88,6</b>	<b>118,1</b>
Gros bovins	457	440	96,3	97,3	99,0
Veaux	226	215	95,2	96,1	99,1
Porcins	1 664	1 462	87,9	101,0	87,1
Volailles	854	863	101,1	101,7	99,4
Œufs	794	744	93,8	97,1	96,6
Lait de vache	1 821	1 818	99,8	98,9	100,9
Autres produits animaux	87	87	100,8	98,4	98,7
<b>Produits animaux</b>	<b>5 903</b>	<b>5 631</b>	<b>95,4</b>	<b>99,4</b>	<b>96,0</b>
<b>Production de services</b>	<b>703</b>	<b>706</b>	<b>100,4</b>	<b>100,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Total production</b>	<b>8 792</b>	<b>8 624</b>	<b>98,1</b>	<b>96,8</b>	<b>101,3</b>
<b>Subventions sur les produits</b>					
Céréales Oléagineux Protéagineux	1	1	123,5	///	///
Gros bovins	18	17	95,1	///	///
Ovins - Caprins	1	2	103,4	///	///
Lait de vache	23	22	94,5	///	///
<b>Total subventions sur les produits</b>	<b>44</b>	<b>42</b>	<b>95,8</b>	<b>///</b>	<b>///</b>
<b>Consommations intermédiaires</b>					
Aliments achetés en dehors de la branche	2 501	2 551	102,0	99,3	102,7
Aliments intraconsommés et fourrages	822	866	105,3	89,3	117,9
Engrais et amendements	171	179	104,5	104,9	99,6
Produits phytosanitaires	138	139	100,5	100,0	100,5
Produits pétroliers	241	282	117,2	99,6	117,7
Autres	2 035	2 046	100,5	///	///
<b>Total Consommations intermédiaires</b>	<b>5 909</b>	<b>6 062</b>	<b>102,6</b>	<b>98,3</b>	<b>104,3</b>
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>2 927</b>	<b>2 603</b>	<b>88,9</b>	<b>93,7</b>	<b>94,9</b>
+ Subventions d'exploitation	496	465	93,8	///	///
- Impôts fonciers	78	80	102,2	///	///
- Autres impôts sur la production	25	27	105,0	///	///
<b>= Valeur ajoutée brute au coût des facteurs</b>	<b>3 319</b>	<b>2 961</b>	<b>89,2</b>	<b>///</b>	<b>///</b>

Source : Agreste, Draaf Bretagne, les comptes régionaux de l'agriculture, 2017 semi-définitif, 2018 provisoire

### Pour en savoir plus

Sur le site de la Draaf Bretagne :

► Agreste Bretagne – Le 4 Pages - N°3 – Avril 2019 – « Bilan agricole 2018 en Bretagne – Chute du prix du porc, légère hausse en lait, cours des céréales plus élevés »

► Rubrique Données économiques : <http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Comptes-de-l-agriculture-revenus>

Sur le site Agreste :

Rapports de la commission des comptes de l'agriculture de la nation du 4 juillet 2019 - « Le compte national provisoire, les comptes régionaux provisoires de l'agriculture en 2018 »

redistributif, favorable aux régions ayant de petites exploitations, reste fixée à 10 % de l'enveloppe. La part du paiement de base, 44 % en 2018, doit être ramenée à 34 % à l'horizon 2020, selon l'objectif initial de refonte des aides. Le mouvement de convergence interne des aides se poursuit : les régions à dominante céréalière de la moitié nord de la France, qui avaient historiquement des aides à l'hectare plus élevées, voient reculer leurs subventions. A l'inverse, les montants de paiement de base par hectare augmentent dans les régions méridionales.

Les subventions d'exploitation comprennent également les aides du second pilier en faveur du développement rural et de l'environnement. Il s'agit des mesures agro-environnementales et climatiques, des aides à la bio, ainsi que l'assurance récolte et l'indemnité compensatoire de handicaps naturels. Par ailleurs, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), équivalent à un allègement de cotisations sociales, s'accroît de 20 % en 2018 (31 M€ pour la Bretagne).

### La valeur ajoutée brute se réduit

Après avoir progressé d'un quart en 2017, la valeur ajoutée brute (VAB)<sup>2</sup> de la région régresse de 11 % en 2018, suite au repli de la valeur de la production et à l'accroissement des consommations intermédiaires, à parts presque égales. En France, cet indicateur affiche, au contraire, une hausse de 11 % (après + 12 % en 2017).

En tenant compte des subventions d'exploitation, en baisse, et des impôts, en légère hausse, mais avec impact négligeable, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs se réduit de près de 11 % en Bretagne, alors qu'elle gagne 8 % au niveau national.

Rapportée au nombre d'actifs (unités de travail annuel totales), en légère hausse, la VABCF perd 12 % en Bretagne sur celle de 2017 et s'accroît de 8 % en France.■

2 - VAB = production y compris subventions sur les produits - consommations intermédiaires.